

**COMMUNE DE
ST ERME OUTRE
ET RAMECOURT
(Aisne)**

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation :
13 septembre 2022

Date d'affichage :
13 septembre 2022

Nombre de
conseillers
En exercice : 19
Présents : 16
Votants : 18

L'an deux mille vingt deux le vingt huit septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Erme Outre et Ramecourt, s'est réuni après convocation, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur NORMAND Alain, Maire.

Étaient présents : M. BÉZIERS Laurent - Mme CAUJOLLE Sandrine - M. COINTE Frédéric - Mme DEHOVE Claude - Mme DIEN-BRÉANT Céline - Mme GILLET Nadine - M. GOSSET Cyril - M. LECUYER Damien - Mme LOUIS Chantal - M. NORMAND Alain - M. RAULIN Patrick - Mme REGNIER Aurélia - M. REMY Michel - M. THIRAUT Alexis - M. THIRAUT Damien - M. UGOLETTI Olivier.

Absents excusés : Mme REMY Élisabeth (Procuration à M. COINTE Frédéric) - Mme VARUTTI Emilie (Pouvoir à Mme DEHOVE Claude) - Mme THÉPAUT Chrystel.

Absents : Néant.

M. BÉZIERS Laurent a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

52-2022
SIGNATURE D'UNE
CONVENTION DE
PARTENARIAT
ENTRE LA
COMMUNE ET LA
SOCIÉTÉ DE
CHASSE

Lors de la réunion de conseil municipal en date du 16 décembre 2021, il avait été abordé en communication du Maire, une demande d'autorisation faite par le Président de la Chasse pour planter des haies dans le chemin situé au Fond des Happarets pour la création d'un espace de protection pour la perdrix grise ;

Le conseil municipal avait demandé qu'une convention entre la société de chasse et la mairie soit élaborée et qu'elle lui soit présentée.

Un conseiller avait demandé que cette haie ne fasse pas la longueur totale du chemin.

Après lecture aux conseillers de la dite convention de partenariat entre la commune et la Société de Chasse, le conseil décide à **l'unanimité** des suffrages exprimés d'autoriser le Maire à signer cette convention. Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.

Publié sur le site internet
le : 04/10/2022
Envoyé en Préfecture le :
04/10/2022
Reçu en Préfecture le :
04/10/2022
Identifiant de
télétransmission :
002-210206512-
20220928-52-2022-DE
Alain NORMAND
Le Maire,

Laurent BÉZIERS,
Le secrétaire de séance.

Alain NORMAND,
Le Maire.